

CFVU du 6 janvier 2022.

Délibération n° CFVU 20220106_02 – Délibération de la CFVU relative au dépôt des projets Volet enseignement supérieur et vie étudiante : appels à projets région 2022

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;

Délibération n° CFVU 20220106_02 – Délibération de la CFVU relative au dépôt des projets Volet enseignement supérieur et vie étudiante : appels à projets région 2022

Dans le cadre de l'appel à projets Région 2022, volet Vie étudiante, et volet Enseignement supérieur, les 4 projets listés en annexe seront déposés auprès de la Région, pour examen et attribution, selon le cahier des charges régional.

Délibération favorable de la CFVU avant dépôt des dossiers à la Région Nouvelle Aquitaine

Votants : 26

Suffrages exprimés : 26

Pour : unanimité des présents.

Contre :

Abstention :

Fait à Poitiers, le 6 janvier 2022

La Vice-Présidente Formation,
Présidente de la CFVU,

Noëlle DUPORT



UNIVERSITE DE POITIERS

12 JAN. 2022

Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

« Appels A Projets Région » 2022 volets enseignement supérieur et vie étudiante

Projets à soumettre à la CFVU Université de Poitiers du 6 janvier 2022

I- VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A. Projets dont l'établissement porteur est l'Université de Poitiers

☐ Art et Pédagogie – Sybille LAJUS Vice-présidente en charge de la Culture ; Université de Poitiers

Le projet « Art et pédagogie » vise à favoriser la réussite étudiante à travers des dispositifs culturels et artistiques en complément d'un cursus académique provoquant l'innovation sociale et organisationnelle : il s'agit de proposer des conditions d'enseignement propices à une insertion professionnelle recherchée pour les filières artistiques concernées ou par certains étudiants quel que soit leur choix d'inscription académique, ou des conditions d'enseignement innovantes pour les autres filières. Le caractère novateur s'affirme notamment par la mise en avant d'objectifs de formation décroisés, avec en premier lieu la prise en compte d'enjeux de responsabilité sociétale clairement identifiés.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique qui vient croiser plusieurs considérations sur différentes activités pédagogiques comme :

- ☐ « Rencontres de l'Art et de la Pédagogie » ;
- ☐ Formalisation des modules d'innovation pédagogique basés sur une démarche artistique ;
- ☐ Statut artiste confirmé avec un contrat d'aménagement d'étude ;
- ☐ Disponibilité des équipements scéniques à destination des étudiants d'ADS ;

Enfin, le contexte culturel actuel joue un rôle de catalyseur, avec des opportunités essentielles à souligner avec entre autre :

- ☐ Un projet centré « vulnérabilité du monde » et une attention particulière portée aux nouvelles générations de publics et de créateurs ;
- ☐ La Saison croisée France Portugal en lien avec l'association culturelle de l'UFR LL pour le projet « Bruits de langues : les villes au miroir des mots », et l'association lusophone EmBuscaDe pour le projet « Picta Lusa 2022 » ;
- ☐ Dans le cadre de l'alliance européenne EC2U : ouverture de Masters dont un sur l'interculturalité et des « virtual institutes ». Plusieurs axes d'EC2U basés sur les Objectifs de développement durables des Nations Unies (UNSDG) croisent les objectifs de cet AAP « Art et pédagogie », en particulier les objectifs sur l'entrepreneuriat étudiant en lien avec les villes et les acteurs socioéconomiques régionaux. Mais surtout cet AAP par ses livrables et expérimentations pédagogiques pourra s'appuyer sur le virtuel institute « quality education » d'EC2U.

Priorités régionales : Accompagner les évolutions et les innovation pédagogique, Renforcer les liens avec le monde socio-économique.

Priorités établissement : Déploiement des compétences transversales, Accompagnement renforcé des étudiants, Diversification des pratiques pédagogiques.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	150 000	75 000	75 000	0	75 000
FCT	483 000	120 000	120 000	204 000	159 000
TOTAL	633 000	195 000	195 000	204 000	234 000

□ Plateforme H2 - Anthony THOMAS ; ENSI

L'Ensi Poitiers lancera en septembre 2022 un nouveau parcours ingénieur sur l'hydrogène au sein du diplôme « Energie et Environnement ». Ce diplôme d'ingénieur comportera donc à l'avenir 4 parcours : Eclairage Acoustique Thermique (EAT), Maîtrise de l'Energie Electrique (MEE), Energétique Industrielle (EI) et maintenant Hydrogène (H2).

Le but de ce projet est de faire l'acquisition d'une production d'hydrogène décarbonée par électrolyse de l'eau venant compléter la plateforme pédagogique pile à combustible de l'école. L'ajout de cette brique de production d'H2 viendra idéalement renforcer la formation à la conversion et stockage d'énergie enseigné depuis 4 années au sein de l'école, et appuyer le démarrage du nouveau parcours « Hydrogène » qui s'ouvrira en septembre 2022.

L'acquisition de cette production d'hydrogène s'intègre dans une volonté historique de l'école de développer le vecteur hydrogène et de répondre en partie aux problèmes environnementaux et climatiques par l'électrification et la décarbonation de l'énergie et de former les ingénieurs de demain.

Ce nouveau parcours répond directement à la forte évolution du monde de l'énergie et du monde socio-économique. Développer une plateforme hydrogène à l'Université de Poitiers répond aux évolutions et innovations de notre système énergétique, socio-économiques et environnemental ainsi qu'aux exigences et à l'émergence de nouvelles attentes des étudiants concernant leur avenir et celui de la planète sur laquelle nous vivons.

Cette plateforme Hydrogène s'insère dans une volonté de développer un écosystème décarboné plus large au niveau du campus universitaire avec une production d'hydrogène multi-sources (concentration solaire, chimie verte, électricité) pour une utilisation en statique (cogénération électricité et chauffage pour les bâtiments) et pour le transport autour du campus (vélos, véhicules légers) en partenariat avec le tissu socio-économique de Poitiers et Grand Poitiers.

Priorités régionales : Accompagner les évolutions et les innovation pédagogique, Renforcer les liens avec le monde socio-économique.

Priorités établissement : Diversification des parcours.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	200 000	100 000	100 000	ENSI : 50 000	PAI Université de Poitiers : 50 000
FCT	0	0	0	0	0
TOTAL	200 000	100 000	100 000	50 000	50 000

□ PEPITE Nord-Aquitain - Thomas ROGAUME ; SAFIRE

Le Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE) Nord-Aquitain, porté et piloté jusqu'à présent par l'Université Confédérale Léonard de Vinci (UCLdV), est commun aux sites de Limoges et Poitiers. Il couvre un périmètre d'intervention qui regroupe les ex-régions Limousin et Poitou-Charentes, (hors Charente-Maritime).

Ce pôle a pour objectif de sensibiliser, développer et renforcer l'esprit d'entreprendre des étudiants, de les accompagner dans leurs projets et de favoriser la création d'activités économiques dans les territoires.

Le projet présenté ici a pour objectif de soutenir encore cette volonté de mieux sensibiliser, former et accompagner à l'entrepreneuriat les étudiants et les doctorants issus des établissements porteurs du PÉPITE Nord-Aquitain ou d'autres établissements partenaires, sur tous les territoires, dans le cadre d'une approche compétence et ce, par une démarche qualité.

Pour ce faire et afin de tendre vers 100% d'étudiants formés à l'esprit d'entreprendre, le PÉPITE Nord-Aquitain souhaite (en plus de ses activités actuelles) renforcer sa stratégie sur quatre actions innovantes et complémentaires :

- Le développement d'un réseau de tiers-lieux entrepreneuriaux étudiants sur l'ensemble des campus des établissements, ainsi que chez nos partenaires, avec un accompagnement spécifique dédié.
- La mise à disposition d'une application mobile accessible à l'ensemble des étudiants comme outil d'information, d'échange, de suivi du projet et des compétences acquises et d'accompagnement à l'entrepreneuriat, au plus proche des pratiques de communication des jeunes étudiants.
- La digitalisation des événements de sensibilisation, de mise en situation et de professionnalisation (par exemple bootcamp, demo day, pitch...) pour une égalité d'accès de tous les étudiants, qu'elle que soit leur position géographique.
- Le déploiement de la démarche qualité sur l'ensemble du dispositif PEPITE, certifiant les processus et actions mises en place et attestant de l'approche compétences mise en œuvre.

Priorités régionales : Accompagner les évolutions et les innovation pédagogique, Renforcer les liens avec le monde socio-économique.

Priorités établissement : Accompagnement renforcé des étudiants, Diversification des pratiques pédagogiques, Transformation en Approche par compétences.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	12 000	5 000	5 000	7 000	0
FCT	328 500	198 250	198 250	114 250	16 000
TOTAL	340 500	203 250	203 250	121 250	16 000

B. Projet multipartenaires dont l'établissement porteur est l'Université de Limoges :

□ BUT Génie Mécanique Productique (GMP), Parcours Simulation Numérique et Réalité Virtuelle de la Région Nouvelle Aquitaine. Porteur Yvan Pauliat ; établissement chef de file université de Limoges

IUT de Limoges-Université de Limoges, Patrick FAUCHERE, Directeur des études, département GMP

IUT de Bordeaux-Université de Bordeaux, Raynald LAHEURTE, Chef de département, département GMP

IUT de Poitiers-Université de Poitiers, Hamid ZAIDI Chef de département, département GMP IUT d'Angoulême-Université de Poitiers, Aurelian FATU, Chef de département, département GMP

La réforme du système IUT avec le passage au Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) restructure la formation de techniciens supérieurs en 3 ans après le baccalauréat et généralise l'usage de parcours. Ces derniers permettent, à la fois, d'adapter les contenus aux besoins des entreprises et de proposer aux étudiants une formation plus personnalisée.

Dans ce cadre, le diplôme BUT GMP propose un parcours « Simulation numérique et réalité virtuelle » choisi par les quatre départements GMP de la région Nouvelle Aquitaine (Angoulême, Bordeaux, Limoges, Poitiers). Ce parcours vise comme compétence terminale de "Virtualiser un produit mécanique ou un process du concept au jumeau numérique selon les besoins de l'usine du futur" ; en plaçant les outils numériques de simulation et de virtualisation au cœur de cette formation. Ces outils ont pour vocation soit de développer la collaboration entre les personnes en proximité et à distance soit de faciliter la prise de décision à partir de simulations mécaniques ou des processus. En effet, les outils de collaboration en réalité virtuelle et la simulation numérique/jumeau numérique sont aujourd'hui progressivement adoptés par les PME industrielles.

Les futurs étudiants doivent donc être formés à ces outils et développer leurs compétences dans un contexte collaboratif important. Les principaux objectifs de ce projet visent à renforcer le réseau régional des départements GMP de la région Nouvelle Aquitaine, à diplômer des étudiants du BUT GMP formés au travail collaboratif dans un contexte d'usine du futur, à créer un réseau régional de plateformes de réalité virtuelle tournées vers l'usine du futur et à développer les outils de simulation correspondant au jumeau numérique de systèmes mécaniques ou de processus présents dans les différents départements GMP.

Priorités régionales : Favoriser la continuité des parcours et la réussite des étudiants, Accompagner les évolutions et les innovation pédagogique, Renforcer les liens avec le monde socio-économique.

Priorités établissement : Diversification des pratiques pédagogiques.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	32 700	16 350	16 350	16 350	0
FCT	33 855	27 060	27 060	6 795	0
TOTAL	66 555	43 410	43 410	23 145	0

II - VOLET VIE ETUDIANTE

☐ Travail en groupe, lieux de vie et espaces d'étude accueillants – Myriam MARCIL / Frédéric DUTON ; SCD

L'Université de Poitiers s'attache depuis de nombreuses années à améliorer l'accueil et les conditions de vie et de travail des étudiants sur ses différents campus, en vue de favoriser la réussite de chacun. Ce travail traduit la préoccupation constante d'améliorer l'intégration de chaque étudiant dans la communauté universitaire et de **renforcer la qualité de vie et le bien-être**, éléments indispensables à la réussite.

Le réseau des bibliothèques universitaires (BU) du Service commun de documentation (SCD) est un acteur incontournable de la vie des campus. Très fréquentées par les étudiants (1.2 million d'entrées en 2018), les BU ne sont plus seulement des centres de ressources documentaires mais sont devenues depuis longtemps des **lieux de vie, de collaboration, de formation, d'entraide**. Elles participent à la réduction des inégalités en offrant à tous les étudiants des conditions de travail de qualité ainsi que l'accès à une documentation coûteuse et à des services indispensables à la réussite étudiante. Une enquête conduite en 2015-2016 a ainsi montré que la part des étudiants boursiers parmi les usagers des 3 principales BU du campus de Poitiers atteignait en moyenne les 47%.

En vue d'améliorer leurs espaces et de faire évoluer leurs services pour les adapter aux usages et besoins en constante évolution, l'Université a entrepris un programme de rénovation des BU. La BU Lettres représente l'opération de rénovation la plus lourde, cette bibliothèque étant la plus importante du campus (plus de 1000 places assises, 10 000 m², 14 km linéaires de collections). Cette rénovation s'inscrit dans une volonté de proposer à la communauté universitaire un espace multiforme alliant les missions premières des bibliothèques d'accès à la documentation papier et numérique et de nouvelles missions orientées vers le vivre ensemble, les découvertes culturelles, les échanges et le bien-être. Ce vaste chantier de restructuration et de réaménagement doit s'accompagner d'un renouvellement des mobiliers et équipements, afin de proposer aux usagers lors de la réouverture du bâtiment après travaux des espaces accueillants, modernes, inclusifs, connectés et confortables. Un effort particulier est attendu sur les espaces « hybrides », proposant des conditions de travail différentes de la configuration usuelle des BU : salons, zones de transit occupées de façon plus ou moins formelle... Le projet vise à réaliser dans ces espaces un aménagement spécifique offrant des conditions de confort optimales, à même de répondre à de multiples besoins : stations courtes, détente et rencontre, rendez-vous, interactions informelles, etc. par l'acquisition de mobilier et matériels adaptés à ces besoins. Ce projet renforcera l'offre du campus en espaces de travail collaboratifs. Il permettra également à tous les étudiants d'avoir accès aux différentes modalités de travail à distance. A l'issue du projet, la BU lettres proposera ainsi plus de 30 salles de travail en groupe réservables et accessibles 6 jours sur 7. On y trouvera également une cafétéria permettant des temps de pause et favorisant la socialisation entre étudiants provenant de multiples filières.

Priorités régionales : Encourager le lien social, l'inclusion et améliorer les conditions de vie matérielle des étudiants, Favoriser l'épanouissement et l'engagement étudiant
Priorités établissement : Accueil, Pratiques collaboratives, Bien-être.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	64 000	32 000	32 000	0	CVEC : 32 000
FCT	64 000	32 000	32 000	0	CVEC : 32 000
TOTAL	128 000	64 000	64 000	0	64 000

□ Bien-être étudiant et culture(S) engagées – Céline MAGNANT ; MDE Contexte

et présupposés :

C'est un lieu commun que d'évoquer le mal-être étudiant en lien avec le contexte sanitaire, qui, préjudiciable pour tout un chacun, impacte encore plus fortement cette tranche d'âge à un moment clé de sa vie. Si la question de la précarité étudiante est essentielle et appelle des réponses concrètes, il est également nécessaire de proposer des actions qui permettent de recréer du lien social et de favoriser l'épanouissement et la capacité d'agir des étudiants. En cela, la culture, l'expression artistique et la création artistique sont des leviers puissants pour réouvrir des espaces de transformation à la fois individuelle et collective.

D'autant que la fermeture des lieux de spectacle pendant une longue période a interrogé sur ce que pouvait être une société privée de partage artistique, invitant du même coup l'université à se questionner sur sa responsabilité quant au type de société souhaitée : le projet proposé tend à permettre à l'université de remplir pleinement le rôle de formation citoyenne qui lui incombe, en mettant au cœur de ses missions sa responsabilité vis-à-vis de son public, indépendamment des enjeux de formation académique.

Objectifs du projet :

Forte de ces réflexions, l'université de Poitiers a à cœur de proposer un programme d'actions culturelles et artistiques clairement orienté vers le bien-être étudiant, en initiant des actions de médiation adaptées et tournées vers le Faire. Il s'agit de rendre possible le témoignage de cette crise sanitaire mondiale, et plus encore, de générer une capacité d'action et de transformation sur son environnement et les situations vécues, afin de dépasser le sentiment d'impuissance qui aujourd'hui caractérise trop souvent le rapport au monde de l'individu. En s'appuyant sur la base juridique et les méthodologies des droits culturels, les projets culturels et artistiques proposés viseront à susciter de l'engagement, sous des formes multiples. L'idée est d'offrir des espaces de création culturelle et artistique qui permettent aux étudiants de s'appuyer sur leurs expériences personnelles et intimes pour construire des communs. C'est bien là une manière de lutter contre l'isolement social, tout en amenant les étudiants à s'affirmer comme individus autonomes et responsables.

À rebours d'une conception élitiste ou sacralisée de la culture, l'engagement par la culture artistique se conçoit ainsi comme une réponse à des enjeux de société, avec les notions de démocratisation et de démocratie culturelle comme préoccupations centrales aussi bien pour la Région que pour l'Université.

Livrables du projet :

Le projet proposé visera à développer à grande échelle sur les différents campus de l'université des propositions artistiques et culturelles visant à placer les étudiants en capacité de ressenti, d'expression, d'action, de création dans cette période singulière.

Étudiants spectateurs en mouvement

- Créer des parcours spectateurs pour des publics dits *éloignés* (*handicap, étudiants parents, étudiants étrangers...*) en y incluant une forte dimension de lien social (*des dispositifs pour partager une expérience collective*). Des parcours incluant une dimension universitaire (*engagement étudiant dans des associations, diffusion de la culture scientifique, valorisation des travaux de recherches*) et se démarquant en ce sens des autres propositions des acteurs culturels classiques
- Mettre en place un retour réflexif via des journaux de bord sur les applications proposées par l'UP ou dans le journal du *Bouillon* du tiers-lieu de la MDE, pour partager des critiques de spectacles (le lien de pair à pair), avec une diffusion dans les espaces des différents services fréquentés par les étudiants (SSU, MDE et SUAPS notamment)
- Initier un groupe de travail sur les déplacements et les activités culturelles dans une logique d'accompagnement de la vie étudiante par les politiques culturelles ; rendre possibles les déplacements des étudiants pour accéder à toutes les propositions culturelles (*visites de musées, ateliers cuisine, ateliers botaniques sur les jardins et le DIY ...*) dans les temporalités qui leur sont propres et avec un coût réduit
- Organiser dans le tiers-lieu des clubs de lecture et des cinés débats avec un comité de pilotage étudiant
- Proposer un parcours multi culturel, croisant santé et culture sur les périodes estivales en direction des étudiants étrangers ne pouvant rentrer chez eux
- Mettre en place des ateliers d'échanges autour des sorties pour faire vivre la citoyenneté au quotidien et initier des expériences collectives
- Étendre le projet des « sachets curieux » (paniers culture)
1/sur l'ensemble des campus de l'Université en l'adaptant à chaque particularité des territoires.
2/en l'étendant aux étudiants de toutes les composantes avec comme condition un retour réflexif

Etudiants en jeu

- Développer les soirées de jeux y compris sous forme numérique
- Proposer une offre d'ateliers de pratiques artistiques renforcées sur tous les campus avec un axe fort sur EAC et étudiants étrangers
- Développer les axes propositions d'ateliers d'art thérapie sur les différents campus
- Développer un projet de « bibliothèque vivante » permettant une meilleure compréhension des situations singulières et des diversités
- Développer des actions de prévention en santé et bien-être sur le thème de la joie
- Créer une ressourcerie à partir des capsules vidéo ou images proposées dans les ateliers en pratique autonome de la Maison des étudiants

Etudiants créateurs

- Créer une œuvre artistique collective sur ce que la crise sanitaire liée au Covid transforme – Œuvre accompagnée par des artistes professionnels en résidence et se développant sur les différents campus de l'université
- Développer une revue biannuelle de photo journalisme qui se donne pour objectif de raconter les Culture(s) engagées des étudiants en images avec des liens vidéo et des réalités augmentées. Mise en place d'un rédacteur en chef et d'une équipe rédactionnelle étudiante (travail avec des professionnels pendant des ateliers de médiation / Liens avec les ateliers de critiques ou journalistiques sur les grands événements de la saison / Liens avec les projets culturels accueillis sur la saison / Liens avec les pratiques autonomes audiovisuelle de la MDE
- Activité de publication sur les Paroles étudiantes à partir de l'expérience étudiante et sous forme d'ateliers d'écriture : étudiants parents, étudiants sportifs, étudiant en situation de handicap, étudiants engagés dans un projet culturel... Ateliers d'écriture avec des journalistes ou auteurs et travail avec des artistes graphistes ou photographes pour les illustrations

Priorités régionales : Encourager le lien social, l'inclusion et améliorer les conditions de vie matérielle des étudiants, Agir pour la santé et le bien-être des étudiants, Favoriser l'épanouissement et l'engagement étudiant

Priorités établissement : Accueil, Pratiques collaboratives, Bien-être.

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide Région demandées	Co-financements acquis	Co-financement sollicités
INVT	0	0	0	0	0
FCT	895 200	105 000	105 000	410 100 100 500 189 600	75 000 15 000
TOTAL	895 200	105 000	105 000	700 200	90 000